

28.09.2014 - 15:48 Uhr

Votations fédérales: Refus de l'initiative « pour une caisse publique d'assurance-maladie » - Renforcer la qualité et limiter les coûts

Solothurn (ots) -

Le refus de la caisse-maladie unique est une « oui » en faveur d'un système de santé fiable et concurrentiel. Ce résultat incite également les assureurs à s'engager pour encore plus de qualité dans le domaine de la santé.

Une majorité de citoyennes et de citoyens se sont prononcés en faveur d'un système de santé libéral et concurrentiel. Le résultat des urnes démontre que les assurés sont très attachés à la liberté de choix. C'est la quatrième fois, depuis 1994, que la population suisse se prononce contre une assurance-maladie monopolistique en mains étatiques. Pour Verena Nold, directrice de santésuisse : « le résultat de cette votation est un témoignage de confiance à l'égard d'un système d'assurance juste et fiable. Mais les gens nous demandent également de nous préoccuper du système de santé et d'apporter des améliorations là où elles sont nécessaires. Nous allons tout faire pour continuer à le développer, le renforcer et garantir son financement à long terme »

Accepter les critiques et apporter des améliorations

Les assureurs-maladie savent ce à quoi le refus de plus d'interventionnisme d'Etat et le « oui » à la concurrence régulée engagent. « Nous sommes ouverts à la critique » indique Verena Nold. Et de poursuivre : « en effet, nous voulons continuer d'améliorer nos services et notre crédibilité. Il en va de l'intérêt des assurés et d'une offre de qualité irréprochable dans tous les domaines de notre système de santé. »

Permettre la comparaison de la qualité des prestations

Le système de santé suisse compte parmi les plus chers du monde. A l'avenir, les assureurs-maladie vont continuer - grâce à un contrôle poussé des coûts - à vérifier que l'argent des primes est utilisé le plus efficacement possible. En plus d'être économiques, la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) exige que les prestations soient également appropriées et efficaces. Verena Nold estime que de gros efforts sont encore à faire pour garantir leur qualité. Les assureurs-maladie vont donc s'engager avec les prestataires de soins afin de fournir des résultats représentatifs à ce sujet aux assurés. En effet, la transparence proposée dans le domaine des soins va favoriser la concurrence, élever leur qualité et permettre de limiter les coûts.

Contact:

Numéro à disposition des médias pour joindre Christoffel Brändli, Président, et Verena Nold, directrice 032 625 4120

Kaempf Christophe, porte-parole santésuisse, 078 639 91 48
christophe.kaempf@santesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003323/100762151> abgerufen werden.